



Compte-rendu d'arrêt des comptes 2020

Syndicat CGT DSM Nutritional Products France

Dans le respect des normes de certification et de publicité des comptes des organisations syndicales parues au JO du 30/12/09 décret 2009-1665, et selon les disposition de l'article 14 des statuts du syndicat, je soussigné, Marc Hassenforder, trésorier du syndicat arrête les comptes de l'année 2020 avant de les présenter au bureau pour approbation.

Village-Neuf, le 3 septembre 2021.

Le trésorier, Marc Hassenforder.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.



Compte-rendu

Réunion du bureau du syndicat CGT DSM Nutritional Products France

Dans le respect des normes de certification et de publicité des comptes des organisations syndicales parues au JO du 30/12/09 décret 2009-1665 et selon les dispositions de l'article 12 des statuts du syndicat, le bureau approuve les comptes de l'année 2020 arrêtés par le trésorier.

Village-Neuf, le 6 septembre 2021.

Pour le bureau, le secrétaire général Didier Simon

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line on the left and a large, sweeping loop on the right.

LIVRE CHRONOLOGIQUE DES RECETTES / DÉPENSES 2020
 SYNDICAT CGT DSM NUTRITIONAL PRODUCTS FRANCE

		Dépenses	Recettes	
01/01/2020	Report 2019		5680,76	
06/01/20	Prélèvements cotisations janvier		456,00	
10/01/20	frais bancaires	18,60		
17/01/20	don caisse de grève cheminots	300,00		Annexe 2
04/02/20	rejet prélèvement	20,00		
05/02/20	Prélèvements cotisations février		456,00	
05/02/20	rejet prélèvement	29,00		
10/02/20	frais bancaires	18,60		
04/03/20	rejet prélèvement	20,00		
05/03/20	Prélèvements cotisations mars		456,00	
05/03/20	rejet prélèvement	29,00		
10/03/20	frais bancaires	48,60		
03/04/20	rejet prélèvement	20,00		
06/04/20	Prélèvements cotisations avril		456,00	
06/04/20	rejet prélèvement	29,00		
10/04/20	frais bancaires	48,60		
04/05/20	rejet prélèvement	20,00		
05/05/20	Prélèvements cotisations mai		456,00	
05/05/20	rejet prélèvement	29,00		
11/05/20	frais bancaires	48,60		
28/05/20	versement cotisations août-déc 19	1499,70		Annexe 3
28/05/20	versement cotisations jan-mars 20	943,92		Annexe 4
04/06/20	rejet prélèvement	20,00		
05/06/20	Prélèvements cotisations juin		456,00	
05/06/20	rejet prélèvement	29,00		
10/06/20	frais bancaires	48,60		
04/07/20	rejet prélèvement	20,00		
05/07/20	Prélèvements cotisations juillet		456,00	
05/07/20	rejet prélèvement	29,00		
05/07/20	rejet prélèvement	31,00		
10/07/20	frais bancaires	51,60		
04/08/20	rejet prélèvement	20,00		
05/08/20	Prélèvements cotisations août		456,00	
05/08/20	rejet prélèvement	29,00		
05/08/20	rejet prélèvement	31,00		
10/08/20	frais bancaires	76,90		
04/09/20	rejet prélèvement	20,00		
07/09/20	Prélèvements cotisations septembre		456,00	
07/09/20	rejet prélèvement	29,00		
07/09/20	rejet prélèvement	31,00		
09/09/20	rejet prélèvement	15,00		
10/09/20	frais bancaires	76,90		
02/10/20	rejet prélèvement	20,00		
05/10/20	Prélèvements cotisations octobre		456,00	
05/10/20	rejet prélèvement	29,00		

05/10/20	rejet prélèvement	31,00	
07/10/20	rejet prélèvement	15,00	
12/10/20	frais bancaires	86,90	
12/10/20	rejet prélèvement	15,00	
27/10/20	abonnement NVO	159,00	Annexe 5
05/11/20	Prélèvements cotisations novembre		279,00
05/11/20	rejet prélèvement	30,00	
05/11/20	rejet prélèvement	15,00	
11/11/20	frais bancaires	96,90	
07/12/20	Prélèvements cotisations décembre		338,00
07/12/20	rejet prélèvement	30,00	
07/12/20	rejet prélèvement	15,00	
10/12/20	frais bancaires	54,20	
Total		4277,62	10857,76
Résultat		6580,14	

comptes de caisse 2020			
Syndicat CGT DSM Nutritional Products France 68128 Village-Neuf			
		Sorties	Entrées
	Report 2019		494,40
21/09/20	frais déplacement	188,00	annexes n°6 a et b
Total		188,00	494,40
Résultat		306,40	

Annexe n°1

Ressources de l'année 2020

Cotisations reçues	4477,00
Reversement de cotisations	3217,44
Subventions reçues	0,00
Autres produits d'exploitation perçus	0,00
Produits financiers perçus	0,00
Dons	0,00
Total des ressources	1259,56

ANNEXE 2

SYNDICAT DES CHEMINOTS DE MULHOUSE



Ensemble,
des exigences
à portée de voix !
FÉDÉRATION
DES CHEMINOTS



4, rue du Pommier - 68100 MULHOUSE

☎ 03 89 59 66 30 - fax 03 89 59 66 34

✉ cgt.cheminots68@wanadoo.fr

Le Syndicat des Cheminots de Mulhouse remercie *les*

Syndicat CGT de DS17 Mulhouse

Pour le don de300,-€

Au profit des Cheminots en lutte en Décembre et Janvier 2020

Mulhouse le
Le Secrétaire du Syndicat
Michel Mann

06/09/20



Bordereau de déclaration

COGETISE CGT
CASE 2-4
263 RUE DE PARIS
93516 MONTREUIL CEDEX

Nom de l'organisation : DSM NUTRITIONAL PRODUCTS FRANCE
Numéro identificateur : OJ06H
Numéro du chèque : 3339336
Numéro du bordereau : 000607004
Montant total : 1 499,70 €

COTISATIONS
AOÛT à DÉC. 2013

ANNEXE 4



Bordereau de déclaration

COGETISE CGT
CASE 2-4
263 RUE DE PARIS
93516 MONTREUIL CEDEX

Nom de l'organisation : DSM NUTRITIONAL PRODUCTS FRANCE
Numéro identificateur : OJ06H
Numéro du chèque : 3339337
Numéro du bordereau : 000607005
Montant total : 943,92 €

COTISATIONS
JAN. à MARS 2020

La Vie Ouvrière

L'ENTREPRISE DE PRESSE DE LA CGT

M. DIDIER SIMON
5 RUE DE L'OR
68580 HINDLINGEN
FRANCE

Facture Acquittée

N° Client	Facture	Date	TVA	Echéance	Page
784649	F201019282	14/10/2020		14/10/2020	1

Référence	Désignation	Qté	PU HT	Remise	TVA	Montant HT
F15S2-144	FORMULE : NVO + NVO.FR + RPDS + NVODROITS.FR + VO IMPOTS - 1 AN - 144€	1				
15S2-10-60F	NVO ET NVO.FR du 3593 - nov-20 au 3602 - oct-21. Réf. : 17078	1	58,77		2,10%	58,77
15S2-12-84F	RPDS ET DROITSNVO.FR du 907 - nov-20 au 918 - oct- 21. Réf. : 17078	1	79,62		5,50%	79,62
FDPWEB	FDP - Tarif de frais de port WEB	1	2,50		20,00%	2,50
01181060	GUIDE FAIRE FACE AU LICENCIEMENT	1	11,37		5,50%	11,37

Réf. fisc. : FR59562039776
CRÉDIT COOPÉRATIF 42559100000800323972552
IBAN : FR76 42559100000800323972552
BIC : CCOFRPPXXX

Règlements
159,00€ Le 14/10/2020 Chèque CREDIT MUTUEL (3339338)

Totaux	
Montant HT :	152,26 €
TVA 2,10% :	1,23 €
TVA 5,5% :	5,01 €
TVA 20% :	0,50 €
Total TVA :	6,74 €
Total TTC :	159,00 €
Reste à payer :	0,00 €



Reçu

Village-Neuf, le 21 septembre 2020.

Je soussigné, Didier Simon, a voir reçu, ce jour un montant de 188€ (cent quatre-vingt huit euros) en liquide, en remboursement de frais de déplacement dans le cadre de ma participation à une formation des conseillers prud'hommes salariés, organisée par l'Union départementale CGT du Haut-Rhin, du 14 au 18 septembre 2020.

Calcul du montant :

distance Hindlingen - Mulhouse aller-retour : 65,6 km x 5 jours = 328 km
328 km x 0,574 (barème fiscal 2020) = 188€

Didier Simon

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DS', written over a horizontal line.



INSTITUT SPECIALISE DE FORMATION DES CONSEILLERS PRUD'HOMMES SALARIES

Agréé le 30 mars 2018 - J.O du 04 avril 2018

ATTESTATION

Je soussigné, Birghan Didier, responsable du stage organisé par

l'Union départementale CGT de 68

atteste que :

M. Simon Didier

a participé, sans interruption, à un stage organisé par PRUDIS-CGT

Du 14/09/20

Au 18/09/20 (inclus)

Le 18/09 2020

UNION DEPARTEMENTALE CGT
4, rue du Pommier
68200 MULHOUSE
☎ 03 89 59 06 30

Signature